



## Milieu familial précaire : premier facteur de fragilité sociale pour les jeunes franciliens

**P**lus diplômés qu'en province, les jeunes franciliens s'insèrent mieux sur le marché du travail mais rencontrent des conditions de logement plus difficiles. Ceux issus d'un milieu familial précaire, devenus parents de manière précoce ou élevant seuls leur enfant sont souvent peu diplômés et confrontés au chômage ou à l'inactivité. À Paris, bien que les jeunes soient moins souvent exposés à la fragilité sociale, celle-ci peut se traduire par une pauvreté monétaire plus intense. Depuis la crise économique de 2008, malgré une part croissante d'étudiants, le chômage des jeunes franciliens a augmenté.

Emmanuel Mosny, Ivan Tissot, Insee Île-de-France

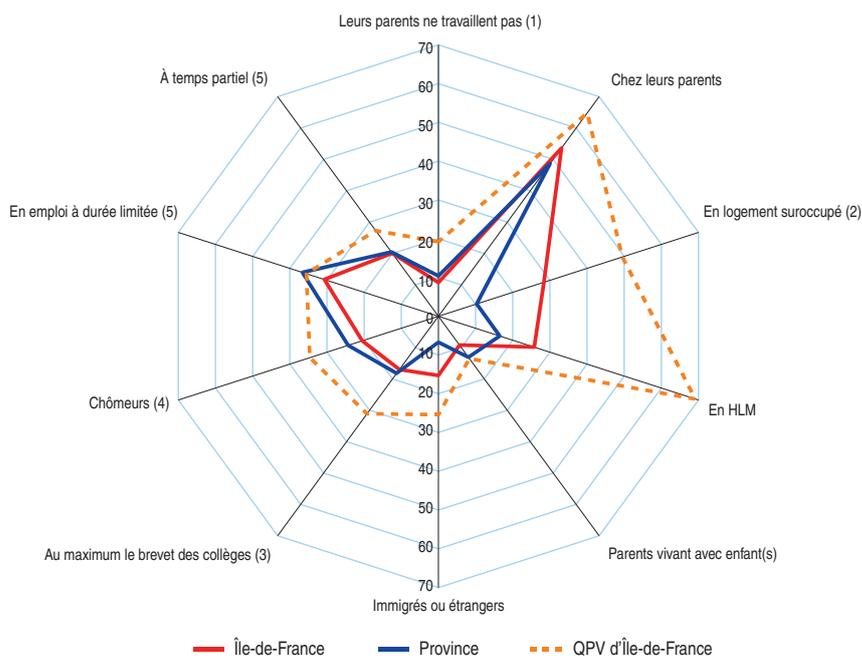
En 2015, 2 424 000 jeunes de 15 à 29 ans résident en Île-de-France, soit 20 % de la population francilienne. Au cours de cette période de transition entre la vie scolaire, estudiantine et l'insertion dans la vie professionnelle, des fragilités sociales peuvent constituer un frein au bon déroulement de ce parcours. Ainsi, la pauvreté du milieu familial peut représenter un obstacle à la poursuite d'études ou peut accroître les difficultés à vivre dans un logement décent. Un faible niveau de diplôme peut être associé à une maîtrise insuffisante des savoirs de base, souvent génératrice de chômage ou d'inactivité. De même, la parentalité, lorsqu'elle survient à un âge précoce, engendre des charges financières et des responsabilités supplémentaires pouvant précariser les jeunes et les isoler du monde professionnel.

**Un milieu familial précaire ou une parentalité précoce : deux facteurs souvent associés au chômage ou à l'inactivité des jeunes**

En 2015, 8,7 % des 1 265 000 jeunes franciliens vivant au domicile parental ont leurs parents qui ne travaillent pas,

### 1 Mieux insérés sur le marché du travail, les jeunes franciliens sont moins bien logés qu'en province

Part des jeunes franciliens et provinciaux dont les conditions de vie sont les suivantes (en %)



- (1) Parmi ceux qui vivent chez leurs parents.
- (2) Parmi ceux qui vivent dans un ménage d'au moins deux personnes.
- (3) Parmi ceux qui ne sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement.
- (4) Parmi les actifs.
- (5) Parmi ceux qui ont un emploi.

Source : Insee, recensement de la population 2015.

## 2 Les fragilités sociales sont très présentes en Seine-Saint-Denis

Part des jeunes ayant certaines fragilités sociales (en %)

	Jeunes dont les parents ne travaillent pas*	Jeunes sans diplôme ou ayant le brevet des collèges**	Jeunes chômeurs	Jeunes inactifs (hors étudiants)	Jeunes en situation de suroccupation***
Paris	9,8	8,9	9,4	3,3	36,3
Hauts-de-Seine	7,1	12,9	10,0	4,1	28,4
Seine-Saint-Denis	14,4	27,1	16,1	9,5	41,7
Val-de-Marne	8,5	17,7	12,1	5,7	30,7
Seine-et-Marne	6,9	18,9	12,4	5,6	17,8
Yvelines	5,4	15,4	10,6	4,7	18,1
Essonne	6,8	18,8	11,4	6,4	20,3
Val-d'Oise	9,1	20,6	13,0	6,9	25,7
<b>Île-de-France</b>	8,7	17,0	11,7	5,6	28,4
Province	10,4	18,2	14,0	5,8	10,3

\* Population des jeunes habitant chez leurs parents.

\*\* Population des jeunes non inscrits dans un établissement d'enseignement.

\*\*\* Population des ménages d'au moins deux personnes.

Source : Insee, recensement de la population 2015.

c'est-à-dire au chômage ou inactifs (hors retraités). La fragilité professionnelle des parents est alors souvent associée à une précarité sociale des enfants. Ces jeunes sortent en effet plus souvent du système éducatif sans diplôme : 35 % d'entre eux ont au plus le brevet des collèges, contre 20 % autrement. Ils sont davantage touchés par le chômage (18 % au sens du recensement contre 11 % chez les autres jeunes) ou sont plus souvent inactifs non scolarisés (8 % contre 4 %). Par ailleurs, ils vivent plus fréquemment dans des logements suroccupés (*Définitions*) : c'est le cas de la moitié d'entre eux, contre à peine un tiers pour les jeunes dont au moins un parent travaille.

Être parent de manière précoce peut aussi constituer une fragilité sociale, du fait de charges financières liées à l'arrivée de l'enfant et aux modes de garde. En Île-de-France, 9,2 % des jeunes sont parents. Cette fragilité est plus grande quand le parent est très jeune, car souvent moins inséré dans la vie active : la moitié des parents franciliens âgés de 15 à 24 ans sont chômeurs ou inactifs non scolarisés, contre un tiers seulement des parents de 25 à 29 ans. Cette fragilité est également importante quand le parent est à la tête d'une famille monoparentale : ces jeunes parents sont beaucoup plus touchés par le chômage (29,2 % d'entre eux contre 16,5 % pour les parents en couple), mais sont un peu moins

souvent inactifs non scolarisés (respectivement 13,8 % contre 17,1 % pour les parents en couple). En Île-de-France, les deux populations de parents très jeunes ou à la tête d'une famille monoparentale ne représentent toutefois que 2,6 % des jeunes franciliens. La moitié d'entre eux vit dans un logement suroccupé et plus de trois sur dix n'ont pas de diplôme.

### Les jeunes franciliens inactifs non scolarisés cumulent souvent les fragilités sociales

Certaines situations peuvent amener les jeunes à sortir du système scolaire sans entrer sur le marché du travail. En Île-de-France, 5,6 % des jeunes sont dans cette situation (ni en études, ni au chômage, ni en recherche d'emploi). Ils présentent fréquemment des fragilités sociales. En effet, quatre de ces jeunes sur dix n'ont pas de diplôme ou ont, au mieux, le brevet des collèges, une proportion deux fois et demie plus importante que pour l'ensemble des jeunes franciliens. Sans revenus du travail, leurs conditions de logement sont souvent difficiles et traduisent leur précarité : près de la moitié de ces jeunes inactifs non scolarisés vivent dans un logement suroccupé et 11,5 % habitent en communauté (par exemple, foyer pour les jeunes), en habitation mobile ou sont sans-abri.

Pour les femmes, il s'agit souvent de personnes se déclarant « femmes au foyer » (44 %, contre 2 % pour les hommes). Ceci contribue à une certaine surreprésentation des femmes dans cette catégorie de jeunes (57,4 % d'entre eux).

### Les jeunes franciliens sont en moyenne plus diplômés et moins souvent chômeurs qu'en province

Au-delà de ces constats, la région possède des caractéristiques qui la différencient de la province. De manière générale, les jeunes franciliens présentent moins de fragilités sur le plan de l'insertion professionnelle que les jeunes des autres régions françaises. Ainsi, en Île-de-France, en 2015, 17 % de jeunes ayant terminé leurs études ont au plus le brevet des collèges (19,9 % pour les hommes et 14,1 % pour les femmes), soit un point de moins qu'en province (*figure 1*). Les jeunes franciliens poursuivent plus longtemps leurs études. Ainsi, ils deviennent majoritairement actifs entre 20 et 21 ans, soit un an plus tard qu'en province. Ils sont moins souvent au chômage, car encore en études ou plus diplômés : la part de chômeurs dans la population active des jeunes, de 20,5 % (21,2 % pour les hommes et 19,8 % pour les femmes), est plus faible de près de 4 points pour les Franciliens que pour les provinciaux. Par ailleurs, lorsqu'ils occupent un emploi, celui-ci est moins souvent précaire : 30,7 % ont un contrat à durée limitée (29,4 % pour les hommes et 32,0 % pour les femmes), soit 6 points de moins qu'en province.

En Île-de-France, les jeunes hommes sont plus touchés que les jeunes femmes par le faible niveau de diplôme et le chômage. Les immigrés ou étrangers sont parti-

#### Partenariat avec la DRJSCS

Cette étude, menée en partenariat par l'Insee Île-de-France et la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) d'Île-de-France, s'inscrit dans le cadre du suivi régional de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, qui donne priorité à la jeunesse et à l'insertion professionnelle. Dans ce contexte, cette étude permet d'approfondir la connaissance des fragilités sociales et de la pauvreté auxquelles les jeunes franciliens peuvent être confrontés.

## La pauvreté monétaire des jeunes ménages en Île-de-France

En 2015, en Île-de-France, on compte 455 000 ménages fiscaux dont la personne de référence a moins de 30 ans (*Sources*). Parmi ces jeunes ménages, 19 % sont pauvres (*Définitions*), soit une part plus importante que parmi leurs aînés d'âge actif (15 % des 30-59 ans). Pour autant, en général, les jeunes n'expriment pas plus que les autres être confrontés à des difficultés financières ou matérielles. Ce contraste pourrait s'expliquer notamment par une part plus importante de jeunes bénéficiant d'aide de leurs parents (*Pour en savoir plus*).

### Moins de jeunes pauvres qu'en province, mais des disparités géographiques

Le niveau de vie médian des jeunes ménages franciliens est de 20 140 €, un montant nettement supérieur à celui de province (17 260 €). De plus, leur taux de pauvreté est inférieur (19 % contre 23 %). Ces niveaux de vie plus élevés s'expliquent notamment par des études plus longues favorisant un plus faible taux de chômage. Ainsi, la part des revenus d'activités dans les revenus des jeunes ménages est supérieure en Île-de-France (91 %, contre 87 %), à l'inverse des prestations sociales (5 % contre 9 %). Par ailleurs, les jeunes ménages franciliens sont en moyenne plus âgés (26,3 ans contre 25,7 ans). Ils sont donc plus fréquemment installés dans la vie active, avec des revenus d'activité plus importants qu'en province.

Une forte disparité de niveau de vie médian est néanmoins observée selon les départements : de 16 940 € en Seine-Saint-Denis à 22 540 € à Paris. De la même manière, le taux de pauvreté des jeunes ménages varie de 15 % dans les Yvelines à 28 % en Seine-Saint-Denis.

### Les familles monoparentales et les personnes seules sont les plus touchées par la pauvreté

Les jeunes ménages vivant en famille monoparentale sont dans des situations particulièrement fragiles : le taux de pauvreté atteint 40 %. Les personnes seules, très présentes parmi les jeunes ménages franciliens, sont 22 % à être pauvres. Ainsi, près de deux ménages pauvres franciliens sur trois sont des célibataires. Ces deux catégories de ménages restent toutefois moins touchées par la pauvreté qu'en province (*figure*). Les jeunes bénéficiaires de logements sociaux sont également moins touchés par la pauvreté (26 %) qu'en province (37 %), et leur niveau de vie médian est plus élevé : 16 540 € contre 14 170 €.

### De jeunes ménages moins pauvres qu'en province

Taux de pauvreté (en %) selon l'âge de la personne de référence du ménage et différentes caractéristiques

	Moins de 30 ans		30-59 ans
	Île-de-France	Province	Île-de-France
Personne seule	22	27	15
Couple sans enfant	7	8	7
Couple avec enfant(s)	18	20	12
Famille monoparentale	40	53	23
Propriétaire	5	5	6
Locataire	21	27	22
Locataire du parc social	26	37	26
<b>Ensemble</b>	<b>19</b>	<b>23</b>	<b>15</b>

Champ : ménages fiscaux dont le revenu déclaré est positif ou nul.

Source : Insee, *Filosofi* 2015.

### Les jeunes pauvres sont plus pauvres qu'en province, surtout à Paris

Lorsqu'ils sont pauvres, les jeunes ménages ont un niveau de vie médian plus faible qu'en province : 8 500 € (708 € par mois) contre 9 130 € (761 €). C'est à Paris que ce niveau de vie médian est le plus bas : 8 020 € (soit 669 € par mois). En Île-de-France, Paris concentre 41 % des arrivées annuelles de jeunes de province ou de l'étranger, qui viennent pour leurs études ou pour un emploi. Ces arrivants ont souvent peu de revenus, ceci contribue à expliquer la forte proportion des faibles niveaux de vie parisiens et franciliens.

Par ailleurs, les plus faibles revenus des jeunes ménages pauvres d'Île-de-France s'expliquent aussi par un revenu moyen des prestations sociales inférieur de 35 % à celui mesuré en province (3 075 € contre 4 700 €). Les écarts sont particulièrement nets pour les prestations familiales, en lien avec la plus faible parentalité dans la région. À Paris, les couples avec enfant(s) représentent 3 % des jeunes ménages, contre 18 % en province. Ainsi, 4 % des jeunes ménages pauvres parisiens touchent des prestations familiales, contre 19 % en Île-de-France et 29 % en province.

### Les conditions de logement sont toutefois plus difficiles en Île-de-France

Malgré une insertion plus favorable sur le marché du travail, le coût élevé de la vie en Île-de-France fragilise les conditions de vie des jeunes franciliens. Ils sont fortement pénalisés par le niveau des loyers, ce qui

les contraint souvent, soit à rester chez leurs parents, soit à habiter dans un logement trop petit. Ainsi, 53,6 % des jeunes franciliens (57,9 % pour les hommes et 49,6 % pour les femmes) résident chez leurs parents, près de 5 points de plus qu'en province. Lorsqu'ils ont un emploi, ils habitent aussi plus fréquemment chez leurs parents qu'en province. Par ailleurs, 28,4 % des jeunes franciliens vivent dans un logement suroccupé, soit 18 points de plus qu'en province. Cette suroccupation peut notamment constituer un handicap pour le bon déroulement des études, du fait du manque de place et/ou de l'excès de bruit.

Moins souvent en couple (21 % des jeunes franciliens, soit 5 points de moins qu'en province), ils sont également moins souvent parents (9 % contre 13 %). Le coût de la vie étant élevé, une situation professionnelle non stabilisée peut être, davantage qu'en province, un frein pour fonder une famille ou pour quitter le domicile parental. Ainsi, les jeunes franciliens prennent leur autonomie résidentielle à un âge généralement plus avancé que les jeunes provinciaux. Ceci contribue à ce qu'ils soient moins touchés par la pauvreté que leurs homologues de province (*La pauvreté monétaire des jeunes ménages en Île-de-France*).

### Les jeunes présentant le plus de fragilités sociales sont inégalement répartis dans les départements franciliens

Les difficultés sociales vont souvent de pair avec un environnement défavorisé. Ainsi, les jeunes présentant le plus de fragilités sociales sont plus présents dans les départements à fort taux de pauvreté générale. En Seine-Saint-Denis et dans le Val-d'Oise, où ces taux sont élevés (respectivement 29,0 % et 17,1 %), les non-diplômés, les inactifs non scolarisés et les chômeurs sont plus présents que dans les autres départements (*figure 2*). La part des jeunes dont les parents ne travaillent pas y est également forte. En revanche, dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines, où les taux de pauvreté (respectivement 12,4 % et 9,7 %) sont plus faibles, les jeunes ayant des fragilités sociales sont relativement moins présents.

Paris se distingue de ce constat : le taux de pauvreté y est assez élevé (16,2 %) alors que les personnes peu diplômées, les chômeurs et les inactifs non scolarisés sont peu représentés.

La Seine-et-Marne présente un profil plus provincial : la part de jeunes avec un faible niveau de diplôme est plutôt élevée et les chômeurs surreprésentés. D'autre part, la Seine-et-Marne est le département où les jeunes sont le moins confrontés à la sur-

culièrement concernés : 31,7 % n'ont pas de diplôme. La part de chômeurs dans la population active des jeunes immigrés ou étrangers est de 27,8 %. Cette population est dans une situation a priori plus fragile, une possible maîtrise insuffisante de la langue française pouvant constituer un obstacle dans l'accès à l'emploi ou le parcours professionnel.

occupation de leur logement mais sont davantage concernés par la parentalité (près de 13 % d'entre eux).

### Les quartiers prioritaires de la politique de la ville concentrent les fragilités sociales

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) (*Définitions*) accueillent par construction des populations à faibles revenus. La part des habitations à loyer modéré (HLM) y est importante, ce qui permet d'accueillir des populations fragiles et souvent peu aisées. Le taux de pauvreté atteint 39 % dans ces quartiers, situés principalement en Seine-Saint-Denis et dans le Val-d'Oise. Ainsi, 41 % des jeunes de Seine-Saint-Denis habitent en QPV et 19 % de ceux du Val-d'Oise. De par la définition des QPV, les fragilités sociales des jeunes y résidant sont très marquées : plus de trois jeunes sur dix ont au plus le brevet des collèges, soit plus du double que ceux habitant en dehors. Ils sont aussi presque deux fois plus souvent au chômage que les autres jeunes de la région. Les jeunes dont les parents ne travaillent pas sont également nettement surreprésentés dans les QPV (19,2 % d'entre eux, contre 7,3 % en dehors). Enfin, près d'un jeune sur deux en QPV vit dans un logement suroccupé.

Les jeunes immigrés ou étrangers, davantage exposés à la pauvreté, sont aussi près de deux fois plus présents dans les QPV.

### Une accélération du chômage des jeunes après la crise de 2008, mais moins forte qu'en province

Après la crise économique de 2008, la situation des jeunes en Île-de-France s'est dégradée entre 2010 et 2015 : la part des jeunes en emploi a chuté de 3,5 points. Cette baisse est compensée par l'augmentation de la part d'étudiants (+ 1,5 point), ce qui diminue la part des jeunes ayant au plus le brevet des collèges (- 2,3 points) et con-

## Sources

Les données sur les fragilités sociales des jeunes sont issues du **recensement de la population** 2015, ainsi que de celui de 2010 pour les évolutions. Elles concernent l'ensemble des jeunes répartis en quatre situations : étudiants, en emploi, au chômage ou inactifs (hors étudiants).

Les données sur les revenus et les niveaux de vie proviennent de la source **Filosofi** issue du rapprochement des données fiscales et des données sur les prestations sociales. Le champ est restreint aux ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans et dont les revenus déclarés sont positifs ou nuls. Il s'agit donc de jeunes n'habitant pas chez leurs parents et n'étant pas rattachés fiscalement à leurs parents, ce qui exclut de nombreux étudiants.

## Définitions

Le **taux de suroccupation** est ici calculé en rapportant le nombre de logements suroccupés à l'ensemble des résidences principales.

Un logement est **suroccupé** quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'occupation normale définie ainsi : une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque personne de référence d'une famille, une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus. Pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant. L'indicateur n'est calculé que pour les ménages de deux personnes ou plus.

Un ménage est considéré comme **pauvre** si son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (calculé au niveau national). En 2015, ce seuil est de 1 015 € mensuels pour une personne seule.

Les **quartiers prioritaires de la politique de la ville** sont des territoires d'intervention du ministère de la Ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Leur liste et leurs contours ont été élaborés par le Commissariat général à l'égalité des territoires. En métropole, ils ont été identifiés selon un critère unique, celui du revenu par habitant.

tribue à ralentir la hausse de la part de chômeurs (+ 1,3 point) ou celle des inactifs non scolarisés (+ 0,7 point). Les jeunes parents (de 15 à 24 ans) et ceux à la tête d'une famille monoparentale sont les publics les plus touchés par la hausse de la part de chômeurs. Par contre, la part d'inactifs augmente le plus parmi les jeunes les moins diplômés.

La hausse la plus importante de la part d'inactifs non scolarisés en Île-de-France peut s'expliquer en partie par l'augmentation du poids démographique des jeunes de départements (Essonne, Val-de-Marne et Seine-

Saint-Denis) où la population a globalement augmenté plus rapidement et où les inactifs non scolarisés sont surreprésentés. Le poids démographique des jeunes parisiens et yvelinois, où les inactifs non scolarisés sont sous-représentés, a diminué.

En province, la baisse de la part des jeunes en emploi a été presque aussi forte (3,3 points de moins). Plus de la moitié de cette baisse est due à la hausse de la part de chômeurs (+ 1,8 point). En effet, l'augmentation de la part d'étudiants (+ 1,1 point) et celle des inactifs non scolarisés (+ 0,4 point) y ont été plus modérées. ■

#### Insee Île-de-France

1 rue Stephenson  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

#### Directrice de la publication :

Marie-Christine Parent

#### Rédactrices en chef :

Marie-Odile Liagre et Brigitte Rigot

#### Crédits photos :

Phovoir et Denis Sutton/RATP

ISSN 2416-8149

© Insee 2019

## Pour en savoir plus

- Bayardin V., Chemineau C., Glachant E., Guérin D., Herviant J., Jabot D., Martinez C., « Un ménage francilien sur quatre concerné par une forme de pauvreté », *Insee Analyses Île-de-France* n° 73, novembre 2017.
- Clé É., Jaluzot L., Malaval F., Rateau G., Sauvadet L., « En 2015, les prix en région parisienne dépassent de 9 % ceux de la province », *Insee Première* n° 1590, avril 2016.
- Lhommeau B., « Quand les jeunes n'habitent pas chez leurs parents : revenus et niveau de vie », Drees, *Études et Résultats* n° 867, février 2014.